

# LES CARNETS DU TEMPS

Mensuel d'information culturelle du jeune officier



- ▶ *MiG Alley* : bataille pour la maîtrise de l'air en Corée
- ▶ Les routes de la soie
- ▶ La stratégie chinoise



---

Enseignement militaire supérieur Air



La MiG Alley

**Centre d'enseignement militaire supérieur Air (CEMS Air)**

**Directeur de la publication :**  
Col Dominique Colas

**Rédacteur en chef :**  
Cdt Jérôme Leroy

**Rédacteur en chef adjoint :**  
Ltt Adeline Blanvillain

**Rédacteurs du CESA :**  
Adc Jean-Paul Talimi  
Sgc Fanny Boyer

**Maquette :**  
M. Emmanuel Batisse  
M. Philippe Bucher  
Clc Zita Martins Nunes

**Crédits photographiques :**  
Fonds documentaire de la bibliothèque du CESA

**Diffusion :**  
M. Pierre d'Andre  
Clc Dany Bachelet

**Correspondance :**  
CEMS Air  
1 place Joffre,  
75700 PARIS SP 07 - BP 43  
Tél. : 01 44 42 80 64  
MTBA : 821 753 80 64  
st.cesa@inet.air.defense.gouv.fr

**Impression :**  
Imprimerie moderne de l'Est

Tirage 2 500 exemplaires

Les opinions émises dans les articles n'engagent que la responsabilité des auteurs.

**TOUS DROITS DE REPRODUCTION RÉSERVÉS**  
ISSN 1769-4752

## Relations internationales – Géopolitique

Mahomet et la naissance de l'islam ..... 2

## Économie

Adaptation et réforme des modèles sociaux français.... 4

## Stratégie de sécurité

La stratégie chinoise..... 6

## Philosophie

Individus et socialisation..... 8

## Espace

De l'intérêt du ROEM spatial ..... 10

## Histoire de l'aéronautique et de l'espace

*MiG Alley* :  
bataille pour la maîtrise de l'air en Corée..... 12

## Droit et institutions

Le système législatif espagnol ..... 14

## Sciences

L'âge de la Terre, de la religion à l'atome ..... 16

## Histoire

Les routes de la soie ..... 18

## Pensée politique

La transpolitie ..... 20

## Éthique

La personne et les ordres..... 22

## La bibliothèque essentielle

Voyage en Asie de Marco Polo (1254-1324)..... 24

## Arts

L'art de la céramique chinoise sous les empires Song, Yuan et Ming (960 à 1644)..... 26

**Au fil de la plume** ..... 28

# Mahomet et la naissance de l'islam

Au VII<sup>e</sup> siècle après J.C, la péninsule arabique était un espace peu peuplé, situé aux marges de l'Empire byzantin chrétien et de l'Empire perse sassanide, adepte d'une religion polythéiste : le mazdéisme. Tous deux étaient épuisés par des années de lutte. La population Arabe de la péninsule se composait de nomades et de sédentaires. Notamment, un clan nommé *Quraysh*, installé à la Mecque, s'était enrichi grâce au commerce de l'encens et des épices, contrairement à l'autre branche *Quraysh* qui vivait dans le dénuement. La Mecque constituait une halte et un lieu de pèlerinage, organisé autour de rituels consacrés à des divinités multiples dont Allah était l'une des plus importantes. Un sanctuaire unique, la Kaaba, réunissait la plupart des cultes. Les Arabes pratiquaient essentiellement des cultes polythéistes mais les religions monothéistes étaient aussi présentes.

Mahomet naquit vers l'an 570 après J.-C. au sein du plus pauvre clan des *Quraysh*. Orphelin à 6 ans, il fut confié à son oncle et grandit avec son cousin et futur successeur Ali. Mahomet entra au service d'une riche veuve, Khadija, en tant que caravanier, et rencontra au cours de ses nombreux voyages des tribus juives et chrétiennes, auprès desquelles il s'initia à la Torah et aux Évangiles. Khadija décida d'épouser Mahomet, de quinze ans son cadet, ce qui lui assura considération sociale et protection. En 610, alors qu'il avait pris l'habitude de se retirer dans une grotte afin de méditer, Mahomet reçut la visite de l'ange Gabriel qui lui intima l'ordre de « réciter ». Dès lors, sa vocation prophétique était née. Mahomet l'accomplit sa vie durant. Cette révélation se situe dans un prolongement naturel des préceptes éthiques et des commandements moraux de la Torah et de l'Évangile. La récitation, en arabe Cor'an, affirme à la fois l'existence d'un Dieu unique et son unicité, par opposition aux chrétiens dont le dogme de la Sainte Trinité est rejeté.

L'accueil réservé par les Mecquois fut d'abord de l'étonnement et du refus, puis ils cherchèrent à négocier avec celui qui osait bouleverser l'ordre établi et décrier la religion des ancêtres en menaçant les intérêts de l'oligarchie. Le reconnaître comme envoyé de Dieu lui aurait conféré une aura facilement convertible en pouvoir politique. Mais, il y avait beaucoup plus,

le dogme de l'unicité de Dieu risquait de perturber gravement les pèlerinages polythéistes, privant ainsi les *Quraysh* de ressources financières considérables. Mahomet refusa de négocier. Il remettait en cause la moralité de ses contemporains, obnubilés par leur richesse et versés dans des mœurs dissolues, davantage matérialistes que spirituelles. Protégé par son oncle et par sa femme, Mahomet poursuivit un temps sa prédication, trouvant une large audience auprès des plus faibles (les jeunes, les pauvres et les femmes).

En 619, Mahomet perdit son épouse Khadija et son oncle, se retrouvant ainsi sans protecteur. Il quitta la Mecque, cet exil (hijrat, en français Hégire) marque le début de l'ère musulmane. En 622, les habitants de Yathrib en appelèrent à Mahomet pour des questions d'arbitrage dans le domaine agricole. Celui-ci accepta, et put en contrepartie s'y installer et prêcher la nouvelle religion à sa communauté. Les musulmans copièrent des rites juifs car Mahomet considérait leur message similaire. Ainsi, une communauté unique fut créée incluant les juifs, les païens et les musulmans. Mais peu après, Mahomet n'ayant pu se concilier les tribus juives, ordonna aux fidèles de ne plus prier en se tournant vers Jérusalem, mais dans la direction de la Mecque, et Yathrib devint Médine, « la ville du prophète ». Puis, sous prétexte de défections, Mahomet expulsa de Médine deux tribus juives et en massacra une troisième. Il combattit également ceux dont la tiédeur de la conversion représentait une faiblesse pour la communauté. Par la diplomatie ou par la force, il rallia de nombreuses tribus de l'Arabie. En 630, Mahomet entra dans la Mecque à la tête d'une armée et fit abattre les idoles de la Kaaba. En 632, il effectua un « pèlerinage d'adieu », au cours duquel il accomplit et fixa tous les rites que nous connaissons aujourd'hui. Il mourut à Médine peu de temps après. Il présentait la nouvelle religion comme une restauration du message d'Abraham, ancêtre de tous les croyants, message qui aurait été altéré par les chrétiens et les juifs. Mahomet étant « le sceau des prophètes », le dernier d'entre eux avant la fin des temps, la Révélation était enfin achevée.

# Adaptation et réforme des modèles sociaux français

**Dans les années 1960, le modèle social français représentait une juste équation entre le progrès économique et le progrès social. En effet, il assurait une bonne couverture sociale pour un faible taux de chômage et une faible croissance économique. Dans un tel contexte économique et démographique (taux de fécondité élevé), ce modèle, aussi appelé « *l'exception française* » pouvait être considéré comme un succès de solidarité.**

Mais, au cours des décennies suivantes, les changements de contexte démographique (vieillesse de la population : 5,4 millions de plus de 85 ans en 2060) et économique ont montré les limites du modèle social français. Alors que les gouvernements redoublaient d'efforts en matière de redistributions, ils ont multiplié les obstacles au développement des entreprises par le biais du retrait d'un certain nombre de financements et la limitation du droit de licencier, ce qui a fait chuter l'embauche et augmenter le chômage. Cette hausse du coût du travail aurait mis en déficit la compétitivité des entreprises et le taux d'activité. Parallèlement, le rapport entre la richesse produite et celle (re)distribuée a creusé l'inégalité du système social français. Depuis 1974, celui-ci est en effet financé à crédit. Les dépenses publiques représentent aujourd'hui 56 % du PIB, et la protection sociale, un tiers, niveau parmi les plus élevés en Europe, qui joue sur le taux d'imposition alors que la dette ne cesse de s'accroître : en 2012, elle a atteint 1 832 milliards d'euros, soit plus de 91 % du PIB. D'autre part, le taux de chômage a explosé et devrait atteindre selon l'Unédic, 4,87 millions en 2013. L'année dernière, la France a quitté le classement des 20 économies les plus compétitives au monde. Selon certains économistes, le système social français ne réduirait pas les inégalités et produirait au contraire de la pauvreté et de l'assistanat.

Pour enrayer ce dysfonctionnement, les gouvernements ont mis en place un certain nombre de réformes :

– **la réforme des retraites**, qui a permis le recul de l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 62 ans en 2010, pour une réduction prévue de 9 milliards sur le déficit du régime général des retraites en 2020 ;

- **la réforme du travail** (marché du travail et emploi), qui détermine un certain nombre de mesures pour donner de la flexibilité à l'emploi tout en sécurisant les parcours professionnels ;
- **la réforme administrative**, qui a permis une centralisation des structures de l'administration et une réduction des effectifs du secteur public ;
- **la réforme de la santé**, qui a mené à la privatisation de certaines structures hospitalières et à des mesures pour réduire le déficit de la sécurité sociale qui a atteint 13,3 milliards d'euros en 2012. À ce titre, la réduction des taux de remboursements médicaux et le prélèvement sur les pensions des retraités devraient notamment ramener le « *trou de la sécu* » à 11,4 milliards d'euros en 2013 (projet de loi de la sécurité sociale [PLFSS]).

Cependant, ces réformes restent insuffisantes. Pour que le modèle social français survive, il doit être adapté et profondément réformé, à l'exemple d'autres pays d'Europe comme l'Allemagne et le Danemark. Si le modèle français reste une fierté pour la majorité des Français, il semble aujourd'hui fondé sur un mythe.

Tout d'abord, ce modèle doit impérativement reposer sur une base financière soutenable. Pour cela, il est nécessaire de rééquilibrer le rapport entre le progrès technique et le progrès social, soit les rôles de l'État et de l'entreprise, facteur majeur d'intégration sociale. Immanquablement, les dépenses devront être réduites et la compétitivité relancée.

Aujourd'hui, la Cour des comptes pointe tout particulièrement du doigt les allocations chômage, trop élevées pour les plus hauts niveaux (3 fois plus qu'au Danemark ou en Allemagne) et peu adaptées : elles ne cibleraient pas les personnes réellement victimes de la crise. Dans le même temps, elle dénonce le manque de formation des chômeurs, les mauvais résultats des contrats aidés, la sous-utilisation du chômage partiel, et la tendance de l'indemnisation en activité réduite à devenir un revenu complémentaire durable pour les emplois précaires. Fin 2013, le déficit de l'assurance chômage devrait atteindre 18,6 milliards d'euros.

La réforme et l'adaptation des modèles sociaux français est donc un enjeu majeur de ce début de siècle pour éviter leur effondrement total.

Sous la haute direction de madame Denise Flouzat, recteur d'académie, professeur des universités et ancien membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.

## La stratégie chinoise

Il serait périlleux d'aborder la stratégie de la Chine en termes occidentaux, alors que la culture chinoise même est étrangère à l'idée d'un objectif ultime, d'une sorte d'« état final recherché », associé à des moyens, mis en œuvre de manière planifiée, afin de l'atteindre à plus ou moins longue échéance. Notre pensée stratégique, que nous tenons pour universelle en dépit de sa jeunesse, est confrontée à une réflexion chinoise millénaire, imprégnée par une philosophie de la perpétuelle transformation. Percevant toute situation comme transitoire, la Chine ne suit pas un plan destiné au « progrès » mais pense en termes de conditions et de conséquences, en s'inscrivant dans un processus continu : la voie, le « *Tao* ».



Statues représentant Confucius et ses étudiants (temple de Confucius à Pékin). DR

Dans la pratique, son action s'incarne dans la recherche du profit de chaque situation particulière, dans le sens de la « voie », pour en tirer le meilleur parti à long terme, en évitant les confrontations trop brutales. Deng Xiaoping parlait de « *traverser la rivière en tâtant les pierres* ».

Les facteurs principaux qui pèsent sur la stratégie extérieure de la Chine sont d'abord l'effectif considérable de la population chinoise qui atteint 1,34 milliard d'individus. L'ampleur de la demande de changement social et de réduction des inégalités flagrantes nécessite la poursuite d'une forte croissance, sous peine de compromettre la survie du régime. Or, comme il n'est plus possible d'espérer une croissance au même rythme qu'auparavant, le gouvernement chinois parle désormais de recherche du « *bien-être* » de la population.

Ce développement interne, crucial pour l'unité nationale, doit permettre à la Chine de réaliser, sur le plan international, son « émergence pacifique » qui correspond à une intervention prudente et progressive mais toujours dans le sens de la « voie ». Il est clair qu'Occidentaux et Chinois ne sont pas sur le même tempo. Par rapport à la vision contributive à l'élaboration pas à pas d'un « monde harmonieux » par la République populaire, les Occidentaux

ont des attentes fortes relatives à une plus grande prise de responsabilités internationales de Pékin et aux devoirs que sa position de première puissance commerciale mondiale lui confère (cf. agence Bloomberg, 11 février 2013).

Dans le domaine militaire, « *l'étude de L'Art de la guerre de Sun Zi est aujourd'hui au cœur de la réflexion stratégique en Chine, et constitue la toile de fond théorique des efforts de développement et de modernisation de l'Armée populaire de libération* »<sup>(1)</sup>. Cette vision se révèle particulièrement adaptée à une stratégie du faible au fort – les États-Unis – dont Pékin redoute le *containment* voire l'encerclement. Elle correspond aussi à l'utilisation de moyens (guerre de l'information, intimidation, dissuasion...) destinés à remporter la victoire sans avoir, autant que possible, à combattre.

Au début des années 2000, la réduction des menaces aux frontières terrestres, en particulier avec la Russie et les pays de l'Organisation de coopération de Shanghai, et la dépendance devenue cruciale à l'égard des flux maritimes ont entraîné une inflexion notable de la stratégie militaire chinoise vers la mer. La stratégie dite du « collier de perles » vise à construire des bases navales et à obtenir des facilités logistiques à l'étranger tout le long de ses lignes de communications, de l'océan Indien à la mer de Chine, ponctués par des détroits qui constituent autant de faiblesses. L'effort naval qui en résulte correspond aussi à la recherche de profondeur stratégique, notamment pour soutenir les revendications de souveraineté sur des îles, dont certaines permettent l'accès à d'importantes ressources d'hydrocarbures.

Reflétant le paradoxe taoïste, la Chine apparaît à la fois comme un pays en développement et une puissance moderne. Réciproquement, elle crée à la fois l'émerveillement et l'inquiétude croissante de ses partenaires. Quoi qu'il en soit, le processus stratégique chinois devra tôt ou tard prendre en compte, peut-être parfois même en coopération, les grands impacts écologiques et sociaux que son étonnant développement économique a engendrés.

1. Cf. Lettre de l'IRSEM 7-2010 (entretien de Pierre Journoud avec Valérie Niquet). Voir aussi l'étude de l'IRSEM n° 15-2012 par Florence Gaillard-Sborowsky, Emmanuel Puig et Isabelle Sourbès-Vergier pour une analyse comparée de la stratégie spatiale des pays émergents : Brésil, Inde et Chine.

# Individus et socialisation

## Définition et enjeux

La socialisation est définie comme l'ensemble des mécanismes qui conduisent les individus d'une société donnée à adopter les conduites attendues par les institutions collectives. Elle nécessite le recours à des normes, en tant que règles, et à des valeurs, en tant que critères du désirable, qui sont énoncées en vue de produire une acceptation généralisée de la part des individus.

La socialisation entretient un lien étroit avec l'intégration des individus à la société car elle est productrice d'un apprentissage de la vie collective, à la source d'une régulation sociale. La socialisation est créatrice d'identité sociale car elle repose sur la confrontation à un arrière-plan culturel commun, entretenu par les interactions tissées entre les individus.

## La construction de la socialisation

La socialisation est construite temporellement. Ainsi, la socialisation « primaire » a pour principale caractéristique d'intégrer l'enfant dans la société par l'énonciation de normes et l'adhésion à des valeurs en créant les conditions de la participation à une vie collective. La socialisation met alors en œuvre une identification de l'enfant au groupe, où le premier entretient un lien d'appartenance avec le second par l'intermédiaire de la reconnaissance que celui-ci lui attribue en retour.

La socialisation « secondaire » concerne l'âge adulte, où les individus construisent leur identité, notamment sur le plan professionnel. Elle peut renforcer les référents de la socialisation primaire lorsque les identités acquises font l'objet d'une confirmation de leur légitimité ou, au contraire, amorcer une distanciation avec celles-ci lorsque ses fondements sont remis en cause par cette nouvelle étape socialisatrice.

## Les instances institutionnelles de la socialisation

Les institutions sociales dans lesquelles la socialisation prend forme sont notamment la famille et l'école. En effet, le milieu familial façonne les individus car il inculque une éducation, comportant des règles prescriptives qui sont généralement partagées par la collectivité. Le système éducatif assure

un rôle majeur dans la socialisation car il dispense des savoirs communs au sein d'un cadre méthodique, où les interactions entre les adultes et les jeunes font l'objet de conduites normées et d'attentes réciproques.

Par conséquent, socialiser implique la reconnaissance de la légitimité aux instances collectives chargées de sa diffusion. Or, la modernité, notamment traversée par le développement de l'individualisation, rend le parcours de socialisation davantage questionné par les acteurs sociaux et également plus décisif dans la construction du lien social.

### **Intériorisation ou ajustement ?**

Les approches de la socialisation se décomposent en deux acceptions. La première fait état d'une identification des acteurs au système social, où la socialisation est le processus d'adéquation des premiers au second, par le recours à des normes intériorisées et à des valeurs transmises par des instances collectives. La deuxième approche met l'accent sur la pluralité des valeurs produites au sein de la société moderne, où l'unicité de la construction socialisatrice est relative. En effet, la pluralité des rapports entre les individus et les organisations sociales tend à susciter des modèles distincts de transmission de la socialisation selon l'appartenance sociale et culturelle. Dès lors, l'adéquation entre les individus et le système social est questionnée, en raison de l'instabilité présentée par les instances socialisatrices (crise de la famille, du système éducatif, par exemple).

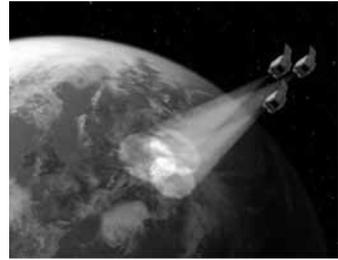
Le premier modèle est plutôt statique, axé sur l'intériorisation produite, alors que le second fait état d'un ajustement entre l'individu et la société, où la socialisation est une expérience de la définition de l'appartenance qui est perpétuellement entreprise. Elle peut, par conséquent, se heurter au conflit lorsque les instances de la socialisation comportent des objets de valorisation distincts qui peuvent être parfois difficilement compatibles (milieu scolaire et groupes de pairs notamment).

L'enjeu explicatif de la socialisation réside donc dans la considération des trajectoires individuelles, en mobilisant les choix rationnels que les acteurs sociaux formulent dans un environnement socialement situé.

Sous la haute direction de monsieur Pierre Demeulenaere, professeur de sociologie à la Sorbonne

## De l'intérêt du ROEM spatial

La connaissance et l'anticipation constituent une fonction stratégique devenue essentielle pour la préparation et la conduite des opérations militaires modernes. Dans un monde caractérisé par l'incertitude et l'instabilité, la connaissance est la première des défenses. Elle garantit l'autonomie dans le processus de prise de décision et permet de conserver l'initiative stratégique. Elle doit permettre, aux décideurs tant politiques que militaires, de disposer des outils de prévision et de conduite des opérations dès leurs premières étapes.



DR

La pertinence du renseignement est notamment liée à la diversité des domaines d'information couverts et aux caractéristiques intrinsèques des capteurs, à leurs performances en matière de localisation et de précision des données acquises. Parmi les différentes techniques de recueil d'informations, le renseignement d'origine électromagnétique (ROEM ou *SIGINT* en anglais) détient une place particulière : il permet l'acquisition d'informations spécifiques. Il est complémentaire du Renseignement d'origine image (ROIM ou *IMINT*), du Renseignement d'origine humaine (ROHUM ou *HUMINT*) et du Renseignement d'origine sources ouvertes (ROSO ou *OSINT*).

Le **ROEM** couvre l'ensemble des renseignements de nature opérationnelle ou technique issus d'une interception non coopérative dans le spectre électromagnétique. Il permet de connaître l'organisation ainsi que les moyens de l'adversaire et de déceler ses activités ou ses intentions. La satisfaction des besoins en renseignement est obtenue par la mise en œuvre combinée de moyens spatiaux, aériens, terrestres et navals.

Parmi tous ces capteurs possibles, **les capteurs spatiaux** sont particulièrement importants parce qu'ils offrent des avantages indéniables :

- couverture quasi mondiale et revisite récurrente :
  - ils apportent une capacité unique pour l'appréciation de situation dans la profondeur et le suivi de cibles adverses ;
  - ils permettent un suivi régulier des cibles du ROEM qui évoluent rapidement, au rythme des crises et des progrès techniques ;
- survol et recueil réalisés sans contrainte juridique (pas de problématique de souveraineté lors des survols) et en toute discrétion : nul besoin d'entrer dans des eaux territoriales pour un bateau ou de quitter un couloir aérien pour un avion ;

- pas d'engagement de moyens humains ou matériels dans la zone d'intérêt : la survenue d'une crise ne nécessite qu'une programmation du capteur pour couvrir cette zone ;

- insensibilité aux conditions météorologiques et au cycle jour/nuit.

Ces qualités leur permettent, dans un premier temps, l'acquisition de données bien en amont des crises, répondant en cela au besoin de la fonction connaissance-anticipation. Ainsi, la détection, la localisation, la caractérisation et l'identification des signaux émis par les systèmes d'armes adverses permettent d'en établir une cartographie et de mettre au point des techniques de lutte visant à garantir la suprématie de nos systèmes radar, de communication et de guerre électronique sur les théâtres d'opération. Cette contribution à la définition des CME (contre-mesures électroniques) est le point focal du deuxième temps...

Au-delà de la fonction recueil, la mise en œuvre d'un système d'orientation des capteurs, de recueil des besoins, d'exploitation et de capitalisation de l'information collectée robuste est indispensable. En effet, rien ne sert d'engorger les systèmes d'information avec des données non valorisées, comme l'histoire mondiale récente l'a déjà démontré. Ce défi doit également être relevé au travers du programme SEVE (système d'exploitation et de valorisation des écoutes).

La défense française bénéficie à ce jour de l'expérience apportée par la mise en œuvre de démonstrateurs qui ont permis de mettre en évidence tout l'intérêt opérationnel du ROEM spatial. Dès le milieu des années 1990, CERISE et CLEMENTINE ont été lancés sur des plates-formes mono-satellite. L'étape suivante a été la mise en orbite en 2005 de la grappe de satellites ESSAIM puis ELISA en 2011, qui aujourd'hui commence à livrer ses précieuses informations. Ce domaine d'excellence, loin d'être réservé à une élite, cherche aujourd'hui à s'ouvrir au plus grand nombre dans l'intérêt de tous et dans le respect des règles de confidentialité.

L'accession à la capacité de ROEM spatial contribue enfin à donner à la France un poids majeur dans une communauté de partenaires où l'échange d'information revêt une grande importance.

La finalité du programme CERES (capacité de ROEM spatial) est donc de maintenir la France dans le cercle très fermé des pays ayant accès au ROEM spatial.

## MiG Alley : bataille pour la maîtrise de l'air en Corée



Tout au long de la guerre de Corée (juin 1950-juillet 1953), les forces aériennes de l'ONU, majoritairement américaines, et celles de la Chine et de la Corée du Nord s'affrontent dans de dures batailles pour la maîtrise de l'air. La plupart de ces combats se déroulent dans une zone comprise entre les fleuve Yalou et Chongch'on qui, tous deux, se jettent en mer de Chine. Les Américains, qui lui ont donné le nom de *MiG Alley* (allée des *MiG*), s'emploient, pendant près de trois années, à y contenir les chasseurs ennemis afin de leur interdire l'accès au reste du théâtre d'opérations coréen.

### *MiG* contre *Sabre*

Dès le mois d'août 1950, l'Union soviétique dépêche près de 120 chasseurs à réaction modernes du type *MiG-15* sur le Yalou, frontière entre les territoires chinois et nord-coréen. Ces avions sont engagés au combat pour la première fois en novembre suivant, surclassant les appareils déployés par les forces aériennes de l'ONU et damant le pion aux bombardiers lourds *B-29* qui pilonnent des objectifs stratégiques situés en Corée du Nord. Soucieuse de redresser au plus vite une situation qui permettrait à son adversaire de dominer le ciel et pouvoir attaquer en toute quiétude les forces terrestres, les lignes de communication, les aérodromes ou encore les ports de l'ONU, l'*US Air Force* réagit avec promptitude. En décembre, elle envoie en Extrême-Orient des unités équipées de son avion de combat le plus récent, le *F-86 Sabre*.

En juin 1951, les forces communistes alignent quelque 445 *MiG-15* contre moins d'une centaine de *F-86*. Hormis leur infériorité numérique et l'éloignement de leurs bases (Kimp'o et Suwon) de près de 320 km de l'allée des *MiG*, les Américains disposent d'un temps de vol sur zone de 20 minutes seulement, alors que les *MiG-15* n'ont qu'à attendre l'arrivée des appareils américains pour décoller et les affronter. Par ailleurs, les chasseurs de l'ONU ne sont pas autorisés à poursuivre les avions ennemis jusque sur leurs bases de Mandchourie, qui se trouvent en territoire chinois sanctuarisé. Enfin, alors que les *Sabre* sont seulement armés de mitrailleuses, les *MiG* embarquent des canons d'une bien plus grande efficacité. En dépit de ces problèmes, les pilotes américains, grâce à

la qualité de leur formation et au recours à de bien meilleures tactiques de combat, reprennent progressivement le dessus. À partir du second semestre de 1951, la situation se redresse progressivement et l'aviation alliée reconquiert une maîtrise du ciel qu'elle continuera de détenir jusqu'à la fin du conflit. Dans les premiers mois de 1952, les communistes alignent pas moins de 900 *MiG*, tandis que les Américains n'ont que 150 *F-86* qui se montrent bien plus efficaces et ne laissent passer que de rares avions ennemis au sud de l'allée des *MiG*.

Si l'ONU s'interdit de frapper les aérodromes mandchous d'où partent les *MiG-15*, sa stratégie est bien différente à l'égard de bases communistes en Corée du Nord. Celles-ci ont été anéanties dès le début de la guerre, mais, à la fin de 1951, les Chinois et les Nord-Coréens tentent d'en édifier de nouvelles sur le territoire nord-coréen. Sachant que, s'ils laissent faire, l'ennemi pourrait étendre la zone d'action de ses chasseurs jusqu'au sud de Pyongyang et engager ses bombardiers *Il-28* sur la zone tenue par les forces de l'ONU, les Américains réagissent. Leurs *B-29* bombardent ces installations et les détruisent, réduisant à néant le projet de l'adversaire. Lorsque le conflit prend fin, plus aucun aérodrome nord-coréen n'est en état de fonctionner.

### **Supériorité américaine**

L'ascendant tactique américain dans les combats livrés au-dessus de l'allée des *MiG*, centre géométrique d'une vaste bataille pour la supériorité aérienne, se retrouve dans le rapport pertes/victoires tel qu'il se présente de 1950 à 1953. Ce ratio, d'abord estimé à quatorze contre un en faveur de l'*Air Force*, a été ramené à dix contre un puis à sept contre un. Il n'en reste pas moins significatif de l'infériorité au combat de l'aviation communiste, dans laquelle servent pourtant (les Russes l'avouèrent au lendemain de la guerre froide) de nombreux et excellents pilotes soviétiques. Chinois, Nord-Coréens et Soviétiques perdent 793 avions contre 78 chasseurs américains.

Souvent perçu comme un affrontement à dominante terrestre où la puissance aérienne paraît jouer un rôle secondaire, la guerre de Corée est, au contraire, un conflit dans lequel l'arme aérienne joue un rôle décisif. Certes, seulement 9 % des missions aériennes accomplies par l'*Air Force* concernent la supériorité aérienne, alors que 48 % se rapportent à l'interdiction et 20 % à l'appui rapproché. Néanmoins, la bataille pour la supériorité aérienne dans l'allée des *MiG* a produit des résultats considérables, en interdisant aux *MiG* et aux *Il-28* de frapper les forces terrestres et navales de l'ONU sur le reste du théâtre d'opérations coréen.

# Le système législatif espagnol

Le système législatif espagnol repose sur le principe du bicamérisme dans lequel les *Cortes generales*, le Parlement, se voient octroyer des pouvoirs étendus. Elles sont formées d'une chambre basse le *Congreso de los Diputados* et d'une chambre haute, le *Senado*.

## Rappel historique

À la mort du général Franco, le 20 novembre 1975, le roi Juan Carlos I est nommé chef de l'État. Loin de vouloir prolonger le régime autoritaire de son prédécesseur, il nomme chef du Gouvernement Adolfo Suarez avec pour mission de réformer les institutions (*Ley para la Reforma Política*). Le 15 juin 1977, des élections démocratiques élisent le Congrès des députés (*Congreso de los Diputados*) et le Sénat (*Senado*) qui sont chargés d'élaborer une nouvelle constitution. Cette dernière est adoptée par référendum le 7 décembre 1978. Elle instaure une monarchie parlementaire et un État décentralisé composé de 17 communautés autonomes disposant de nombreuses compétences.

Le pouvoir législatif est conféré à un Parlement, les *Cortes generales*, formé par deux chambres ; le Congrès des députés et le Sénat qui peut être dissous sur décision du roi ou sur proposition du chef du Gouvernement.

## Le Senado

Le Sénat se compose de 259 membres qui représentent pour quatre ans les communautés autonomes. L'élection au Sénat est un mélange de scrutin direct et indirect.

Deux cent huit sénateurs sont élus au suffrage universel direct : 4 sénateurs qui représentent les 47 provinces non insulaires, 3 sénateurs pour chaque ville autonome de Ceuta et Melilla.

Lors de ce scrutin direct, chaque électeur peut choisir parmi un nom qui figure sur la liste d'un parti politique. Seuls les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix sont élus.

Cinquante et un sénateurs sont élus au suffrage universel indirect, soit un élu pour chaque communauté, auquel vient s'ajouter un sénateur par million d'habitants. Lors de ce suffrage indirect, les sénateurs sont élus à la proportionnelle dans chaque communauté autonome par un collège électoral.

## ***Congreso de los Diputados***

La Chambre des députés se compose de 350 membres élus à la proportionnelle au suffrage universel et au scrutin proportionnel. Ils représentent les cinquante provinces de l'Espagne ainsi que Ceuta et Melilla. Le nombre de députés de chaque circonscription est fonction de sa population. Toutefois, afin de favoriser les provinces peu peuplées, un minimum de deux représentants est prévu par la loi. Les députés sont élus pour quatre ans avec un suppléant chargé de le remplacer en cas d'empêchement.

Le Gouvernement est responsable devant les deux chambres ; néanmoins, seule la Chambre des députés peut accorder un vote de confiance à l'ensemble de l'équipe gouvernementale.

## **Procédure législative**

En Espagne, il y a deux sessions parlementaires ordinaires : de septembre à décembre et de février à juin. Selon la Constitution, le Congrès des députés, le Sénat, le Gouvernement ou même le peuple (à condition de réunir 500 000 signatures) ont l'initiative des lois. Mais, quelle que soit son origine, un projet de loi est toujours étudié en premier lieu par le Congrès des députés. Cette chambre basse instruit le texte et l'amende si nécessaire. Le projet de loi est alors transmis au Sénat qui peut l'adopter sans l'amender. Dans ce cas, le texte est définitivement adopté. Cependant, dans un délai de deux mois, il peut soit l'amender après un vote à la majorité, soit le rejeter, (opposer son veto) par une motion qui doit regrouper la majorité absolue. Dans ces deux cas, le texte est soumis à une deuxième lecture au Congrès des députés. Les députés approuvent ou rejettent les amendements des sénateurs à la majorité simple. En cas de rejet par le Sénat, le Congrès propose une motion qui doit obtenir la majorité absolue pour être définitivement adoptée.

Les lois dites *d'harmonisation* qui fixent des normes communes aux communautés autonomes font l'objet d'un vote préalable du *Cortes generales* où la majorité absolue des deux chambres est requise pour l'établissement de chaque loi.

Le Parlement exerce une fonction de surveillance budgétaire de l'État par l'intermédiaire de la Cour des comptes. Enfin, il peut nommer des commissions d'enquête sur toutes les questions d'intérêt public.

Sous la haute direction de monsieur Patrick-Louis Hubert, magistrat consulaire - juge au tribunal de commerce de Paris

# L'âge de la Terre, de la religion à l'atome

**Aristote (384-322 av. J.-C.) pensait que la Terre avait toujours existé. Ensuite, la Bible est devenue la référence pour tenter de calculer l'âge de la Terre, estimé à quelques milliers d'années. La géologie a d'abord dû corroborer et justifier la Bible. Puis, progressivement, ses découvertes ont amené à penser que la Terre était beaucoup plus ancienne. Les résultats des méthodes de datation atomique sont maintenant la référence.**

Selon la Bible, la Terre a été créée en six jours. Elle est le résultat d'un enchaînement d'événements catastrophiques comme le Déluge, à l'origine de la formation des vallées et du dépôt des fossiles. L'ensemble des calculs prouve l'idée d'un monde jeune, créé environ 4 000 ans av. J.-C., à l'exemple des estimations de Galilée (1564-1642), Johannes Kepler (1571-1630) : 3 993 ans, ou de l'archevêque anglican d'Armagh, James Ussher (1581-1656), qui additionne les âges des rois mythiques de la Bible : 4 004 ans.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Isaac Newton (1642-1727) utilise la théorie de la gravitation pour faire une estimation de 3 998 ans av. J.-C. La difficulté d'obtenir un résultat fiable est soulevée en 1734 par le directeur de l'Académie des sciences de Berlin, Alphonse de Vignole (1649-1744), qui identifie dans sa *Chronologie de l'histoire sainte* plus de 200 calculs possibles qui portent l'âge du Globe de 3 483 à 6 984 ans av. J.-C.

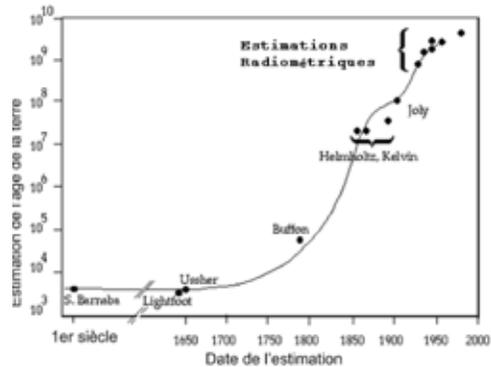
La découverte de nouvelles données géologiques, tels les vestiges d'une ancienne activité volcanique, modifie soudain la donne. En 1755, Georges Louis Leclerc (1707-1788), comte de Buffon, partant du principe que la Terre est au départ une sphère chauffée au rouge, utilise l'expérimentation de la durée de refroidissement des sphères métalliques pour évaluer l'âge de la Terre. Buffon l'estime à 10 millions d'années mais annonce un chiffre beaucoup plus bas afin d'adapter ses résultats à la « compréhension humaine ».

Le XIX<sup>e</sup> siècle est marqué par de nombreuses querelles entre les physiciens et les géologues. Les premiers avancent l'âge maximal de 50 millions d'années tandis que les seconds, en s'appuyant sur la vitesse de dépôt des sédiments, parlent de plusieurs centaines de millions d'années, à l'initiative de Charles Lyell (1797-1875), qui développe le principe de la continuité dans le temps. Son livre intitulé *Principes de géologie* (1830-1833) reprend le concept d'uniformitarisme du géologue James Hutton (1726-1797) qui contredit totalement le catastrophisme biblique. Le pape Pie VII (1742-1823) indique alors que les jours de la Genèse sont des périodes de temps indéterminées qui

parlent seulement de l'histoire de l'Homme. Avec sa théorie de l'évolution des espèces, Charles Darwin (1809-1882) porte l'estimation à 300 millions d'années (puis plus tard à 1 milliard d'années). En 1862, le physicien anglais William Thomson (1824-1907), appelé Lord Kelvin, veut démontrer que les géologues se trompent et publie une estimation fondée sur les lois de la thermodynamique appliquée au refroidissement de la Terre, qui porte son âge à 100 millions d'années. Pour les géologues, ce chiffre est trop faible mais ils se résignent plus ou moins devant son éminente réputation. En 1897, il fait une nouvelle estimation à la baisse : entre 20 et 50 millions d'années.

La découverte de la radioactivité et ses applications à la datation au début du xx<sup>e</sup> siècle par le physicien Rutherford (1871-1937) vont mettre fin à cette controverse, en allant dans le sens des géologues, dont l'un d'eux, l'Irlandais John Joly (1857-1933), s'appuyant sur le travail d'Edmond Halley (1656-1742) sur la salinité des océans, donne le chiffre de 25 à 200 millions d'années. De même, en 1905, Lord Rayleigh est le premier à proposer une estimation allant jusqu'à 1 milliard d'années, chiffre qui ne fera ensuite qu'augmenter. En effet, en 1953, Clair Patterson (1922-1995) calcule que la Terre et les météorites se sont formées ensemble il y a 4,55 milliards d'années, chiffre définitivement accepté dans les années 1970 grâce à l'application des méthodes radiochronologiques.

Au xx<sup>e</sup> siècle, de nouvelles méthodes sont utilisées pour affiner l'âge de la Terre, comme l'histoire de la dérive des continents en lien avec la théorie de la tectonique des plaques (années 1960). En 2002, des études portant sur des corps radioactifs rares repoussent l'origine de la Terre de quelques dizaines de millions d'années. On estime aujourd'hui que la Terre s'est formée 30 à 40 millions d'années après la création du système solaire, il y a 4,65 milliards d'années.



S'il reste des partisans d'un monde jeune, comme chez les créationnistes, les connaissances scientifiques semblent indiquer l'inverse.

Sous la haute direction de monsieur le doyen Jean-Yves Daniel, inspecteur général de l'Éducation nationale

# Les routes de la soie

**Depuis l'Antiquité, les routes de la soie sont des voies commerciales reliant l'Asie à l'Europe. Elles tirent leur nom de la précieuse marchandise transportée, dont la Chine garde jalousement le secret de fabrication. Ce commerce, au-delà des profits qu'il engendre, permet un véritable échange culturel entre l'Orient et l'Occident.**

Au II<sup>e</sup> siècle avant notre ère, le général chinois Zhang Qian est chargé par l'empereur Wudi, de la dynastie des Han, d'explorer l'Asie centrale pour ouvrir de nouvelles routes commerciales. À la tête d'une petite troupe, il découvre de nouveaux peuples comme les Parthes et les Bactriens, ainsi que des produits alors inconnus en Chine : le raisin, le vin, les ânes et les chevaux rapides. Cependant, son expédition tourne court car il est fait prisonnier par une peuplade des steppes, les Xiongnu. Après dix ans de captivité, il est libéré et informe l'empereur des possibilités d'échanges qui existent avec ces peuples de l'Ouest. Des liens commerciaux sont établis et les Chinois commencent à échanger leur soie contre des produits nouveaux venant de l'Empire parthe, lequel finit par importer de la soie pour la vendre encore plus à l'ouest, aux Romains.

## Un long voyage

Les routes de la soie, baptisées ainsi au XIX<sup>e</sup> siècle par le géographe allemand Richthofen, sont en réalité constituées par un ensemble de pistes caravanières et de voies maritimes qui relient les steppes d'Asie centrale, la Chine et l'Inde à la Méditerranée et à l'Europe.

La ville de X'ian, alors capitale de l'Empire chinois, est le point de départ de cette voie. Les marchands se dirigent d'abord vers le Nord de la Chine par Gansu afin de rejoindre la région du Xinjiang, située entre le Tibet et la Mongolie. Après cette périlleuse étape de montagne, les caravanes contournent les steppes arides et les déserts d'Asie centrale. Enfin, elles arrivent à Alexandretta, Alexandrie ou Constantinople où elles échangent leurs marchandises. Entre deux étapes, les voyageurs trouvent refuge dans des caravansérails qui jalonnent régulièrement les pistes ; ces bâtiments fortifiés sont édifiés près d'oasis afin d'offrir aux marchands et à leurs montures de la nourriture et du calme pour reprendre des forces avant de partir à nouveau.

## Un lieu d'échange

Contrairement à ce que laisse supposer leur nom, les routes de la soie ne sont pas exclusivement réservées au commerce de la précieuse étoffe. Les caravanes qui viennent de l'est sont chargées d'épices, de bijoux, d'étoffes précieuses, d'ivoire, de corail ou de jade. Elles repartent avec des fourrures, des céramiques, des armes en bronze ou en fer. C'est grâce aux routes de la soie que la technique sidérurgique de la fonte du fer, mise au point en Occident, se diffuse en Asie. À l'inverse, la fabrication du papier se répand en Europe, qui découvre aussi le compas, la poudre, la charrue à versoir métallique et la boussole. Par ailleurs, transitent aussi par ces routes les idées et les religions. Ainsi, les caravaniers de différentes confessions religieuses diffusent dans les régions reculées de la Chine le bouddhisme, l'islam ou le christianisme. Cependant, ces routes commerciales sont dangereuses. Les marchands, outre les rudes conditions climatiques, doivent se garder des attaques des brigands, des bêtes sauvages, et parfois contourner des régions entières en proie à des guerres ou à des troubles. Pour éviter les aléas terrestres, les marchands empruntent aussi des routes maritimes, comme celle qui relie le port chinois de Canton au Moyen-Orient.

## Le déclin des routes de la soie

À partir du x<sup>e</sup> siècle, la dynastie des Tang doit faire face à des troubles intérieurs et en particulier de graves émeutes paysannes. Cette instabilité politique provoque l'éclatement de l'Empire et l'interruption du commerce terrestre. De plus, de nombreuses oasis qui abritent les caravansérails périliclitent après le tarissement de leur source. Enfin, l'Empire perse, puis l'Europe au xii<sup>e</sup> siècle découvrant le secret de fabrication de la soie, ne veulent plus financer les caravanes marchandes, et peu à peu le commerce terrestre avec l'Orient s'étiole.

Les routes commerciales servent encore à Gengis Khan (1155-1227) qui les emprunte pour établir le plus vaste empire continental jamais bâti. Mais l'éclatement des grands empires et le fait que le commerce transite de plus en plus par les voies maritimes sonnent le glas de ces routes terrestres mythiques. Toutefois, celles-ci occupent toujours une place particulière dans l'imaginaire humain, sans nul doute parce qu'elles relient l'Orient à l'Occident et qu'elles traversent trois grandes civilisations : le monde asiatique, le monde arabo-musulman et le monde occidental, constituant ainsi un formidable pont entre l'Orient et l'Occident.

Sous la haute direction de monsieur François Pernot, maître de conférences en histoire moderne

# La transpolitie

**La guerre est un conflit violent entre polities. Pour qu'elle soit rendue possible, il faut qu'au moins deux polities soient en contact. Les contacts entre polities se nouent sur des transpolities aux destinées variées.**

Dans leur recherche de la paix par la justice, pour éviter de s'entretuer, les humains fondent des polities et les équipent de régimes politiques, qui assurent les dispositifs et les procédures indispensables à l'effectuation de la fin recherchée. Les polities sont donc des espaces sociaux de pacification tendancielle par la loi et le droit. Deux modes d'organisation des polities ont été inventés, l'un dès le Paléolithique et mis en œuvre dans le monde primitif tribal, l'autre proprement néolithique et développé à partir du mode tribal sous la pression de la guerre.

Le **mode tribal** combine politie et transpolitie, en faisant l'économie de tout organe politique distinct. Il repose sur des coalitions spontanées entre segments de taille variable, en fonction des conflits à résoudre. Le segment le plus petit est une famille, pouvant se réclamer d'un ancêtre sur trois ou quatre générations et réunissant les ménages issus de lui, soit quelques dizaines d'individus. La famille gère tous ses conflits et fonctionne comme une politie infime. Si un conflit éclate avec un segment de même définition, il peut dégénérer en violence transitoire : les deux segments se rencontrent sur une transpolitie minuscule. Si deux segments de base font alliance contre un troisième, celui-ci bénéficie de l'appui automatique d'un quatrième. Chaque couple compose une politie provisoire et les deux couples s'affrontent sur une transpolitie transitoire.

Le même mécanisme de regroupement de segments coalisés en polities sur des transpolities se reproduit sur deux ou trois niveaux supérieurs, jusqu'à inclure une tribu entière contre une autre et une confédération de tribus contre une confédération ennemie. À tous les niveaux, les coalitions se nouent et se dénouent au gré des circonstances. Même dans le segment de base, un conflit peut opposer un aîné à un cadet, ne pas trouver de solution et aboutir à une fission définitive du segment. L'organisation entière repose

sur la fission et la fusion, qui, du point de vue politique, combinent en les alternant politiques et transpolities. Tel est, du moins, le principe général, qui a reçu les transcriptions les plus variées sur tous les continents pendant des millénaires.

Dans un premier temps, qui dure des millénaires, la naissance de la guerre ne change rien à ce mode d'organisation. Elle rend, cependant, les conflits de plus en plus violents et sauvages, à mesure qu'ils éclatent plus haut dans les niveaux de regroupement. Dans un deuxième temps et de manière très lente et à peine perceptible par les intéressés, la guerre – et le développement des richesses et de l'inégalité dans leur répartition, qui jouent dans le même sens – impose une évolution irrésistible dans le sens d'une distribution inégale du pouvoir et de sa hiérocristisation. Des chefferies se forment, gérées par des lignages plus éminents et organisées en réseaux hiérarchisés sur le mode tribal, jusqu'à constituer de très vastes confédérations de chefferies et de super-chefferies. Cette évolution est presque aussi universelle que le mode tribal lui-même. Un troisième temps est davantage régional. Sous la pression de la compétition guerrière, des avantages différentiels se font jour au bénéfice de certaines chefferies ou confédérations de chefferies, mieux placées, plus riches, plus faciles à défendre, plus fécondes, mieux gérées ou plus obstinées. Ces avantages, cumulés sur plusieurs générations, subvertissent l'équilibre général au bénéfice de pôles d'accrétion politique. Certaines chefferies en absorbent d'autres, pour former des principautés, des royaumes, des empires. Selon les aires culturelles, le procès complet a pris de cinq à sept mille ans.

Dès lors, la disjonction entre politique et transpolitie est acquise. La politique est devenue un espace politique tendanciellement homogène, généralement géré par une dynastie à statut hiérocristique et bénéficiant du monopole de l'usage de la violence, à l'intérieur pour contraindre et punir, et à l'extérieur pour conquérir ou ne pas être conquis. Cet extérieur est dès lors constitué en transpolitie. Or, toutes les transpolities, sauf une, ont fini par être unifiées en un empire, qui tempère les expressions de la guerre. L'exception est l'aire européenne. Pour expliquer cette divergence remarquable, il faut distinguer entre les transpolities instables, promises à l'unification impériale, et les transpolities stables, réfractaires à l'unification et propices aux expériences guerrières les plus variées.

# La personne et les ordres

**Dans chaque ordre de l'humain, la réussite à en assumer les différents états est dans la dépendance directe du degré de personnalisation atteint par les acteurs occupant chacun des états.**

Chaque ordre de l'humain définit un certain nombre d'états, dont l'occupation par des acteurs rend possible la résolution des problèmes humains, la survie de l'espèce et la résilience des sociétés, à condition qu'ils fassent preuve de vertus et de compétences. Les personnes en seraient des gestionnaires parfaits, comme le prouve un petit échantillon de figures humaines.

Le *citoyen* est un acteur de l'ordre politique sous le régime démocratique, car la hiérocrairie ne connaît que des sujets et l'autocratie seulement des esclaves. Un citoyen parfaitement fidèle à son état et à sa vocation mettrait toutes ses capacités au service du bien commun de la politique qu'il compose avec ses concitoyens. Le bien commun est la fin de la politique, la paix par la justice. Il subordonnerait son intérêt particulier au bien commun, car celui-ci est la condition première de possibilité de tous les intérêts particuliers. Un citoyen, pourtant, ne peut assumer cet état que dans le cadre d'une politique réelle, produit d'une histoire culturelle. On n'est pas citoyen en général, mais à Athènes, à Venise, aux États-Unis. C'est dans ce contexte particulier assigné par le sort qu'il aurait à s'efforcer au bien commun. Il devrait mettre en œuvre ses capacités intellectuelles à concevoir distinctement le bien commun dans toutes ses dimensions, ou développer ses dons d'homme d'action, ou utiliser sa finesse de jugement dans l'appréciation du juste, ou remplir son devoir de soldat avec courage et compétence, si la guerre venait à éclater. Le spécifique, le culturel et l'idiosyncrasique sont tous trois requis et la personne serait le citoyen idéal.

Le *croyant* est un acteur de l'ordre éthique et de son régime religieux. Il cherche à rejoindre l'Absolu, pour trouver la béatitude. Il se pénètre de la vérité que l'Absolu est un mystère insondable pour des existants contingents. Il sait que la voie de la béatitude est semée d'embûches, ce qui ne le dispense pas de pratiquer tous les exercices propices à sa progression. Il se

refuse à détourner la religion à des fins profanes et à la mettre au service des autres ordres, politique, économique, hygiénique, technique ou autre. Il est un membre actif de la communauté de croyants dont il se réclame et en respecte les dogmes, les rites, les usages, tels qu'ils sont définis dans un contexte culturel particulier et changeant. Enfin, il vit sa foi comme une aventure personnelle avec la plus grande intensité, en tenant compte de ses faiblesses et de ses limites, mais aussi de ses ressources. La personne serait le croyant parfait.

Le *consommateur* est un acteur de l'ordre économique. Le consommateur idéal saurait que toute ressource doit être produite avec du travail, du savoir-faire, des matières premières, des outils, des espaces aménagés... Rien n'est gratuit. Chacun doit contribuer à la production des ressources et n'a droit qu'à la part des ressources correspondant à sa contribution à les produire. Mais la production des ressources est dans la dépendance d'une infinité de facteurs qui la particularisent : tout produit est un produit culturel. Chacun, enfin, contribue à la production en mettant en œuvre ses dotations naturelles, adapte ses besoins à ses ressources et configure ses besoins en fonction de la bonne vie choisie : un ermite du désert n'a pas les besoins d'un hédoniste ! La personne serait le consommateur parfait.

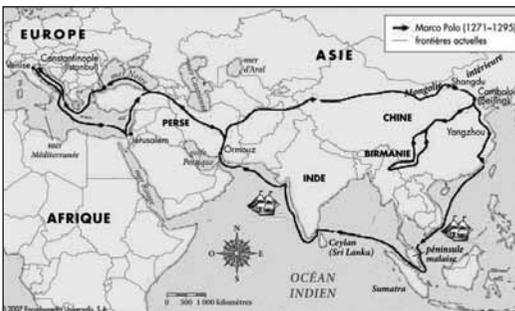
L'*artisan* est un acteur s'occupant de combiner des matières et des formes et en destinant les produits aux différents ordres de l'humain, car tous incluent dans les moyens de leurs fins des produits du faire, qu'il s'agisse d'objets fabriqués ou d'organisations, entre autres. L'artisan idéal combine la matière et la forme, de manière que leur conjonction convienne le mieux possible à l'usage prévu, qu'il s'agisse d'argile façonnée en ustensiles de cuisine ou d'acteurs humains organisés de manière à réussir une entreprise collective, une armée, une église ou une usine. Mais il n'est possible de mettre en forme que des produits culturellement déterminés, des bronzes culturels chinois d'époque Zhou, des temples grecs, des églises chrétiennes, des armées japonaises à l'époque féodale... Dans chacune de ses productions, qu'elle soit infime en importance, décisive pour tel objectif politique ou économique, ou somptueuse pour honorer les dieux, l'artisan idéal met tout en œuvre pour donner à chacun de ses produits la touche personnelle qui le rapproche de la perfection. La personne seule serait cet artisan idéal.

# Voyage en Asie de Marco Polo (1254-1324)

**Marco Polo est un commerçant vénitien qui possède avec sa famille des comptoirs sur les rives de la mer Noire. Son ambition est de développer les échanges avec l'Empire mongol, grande puissance économique du XIII<sup>e</sup> siècle. Vers 1271, il effectue avec son père et son oncle à travers l'Asie un voyage duquel il ne reviendra qu'en 1295, après avoir passé 16 ans au service du grand khan Coubilai en Chine et voyagé de l'Asie centrale jusqu'à Cathay (Pékin).**

Trois ans après son retour de voyage, Marco Polo, prisonnier des Génois suite à une guerre qui oppose Venise et Gênes, dicte – en français – ses souvenirs de voyage à un de ses codétenus, Rustichello de Pise, romancier italien célèbre qui a notamment réécrit la légende arthurienne. Il raconte deux voyages effectués par sa famille, dont celui auquel il a participé. Son œuvre se décompose ainsi :

- traversée Proche Orient/Asie Mineure/Asie centrale jusqu'à Cathay ;
- séjour dans l'empire de Cathay ;
- traversée par voie maritime de l'Asie du Sud-Est à l'Inde à l'Asie Mineure.



Pour son œuvre, intitulée *Le Devisement<sup>(1)</sup> du monde* ou *Livre des merveilles* ou *Il Millione*, Marco Polo se serait servi de son carnet de route, une version brève de son récit de voyage destinée au départ aux marchands vénitiens. Il conserve son intention commerciale mais prépare avec

son copiste un projet plus ambitieux en inscrivant son récit dans la lignée encyclopédique, s'exprimant dans son prologue au nom de l'autorité de la science, de l'universalité et de l'humanité toute entière.

Ainsi, le texte, mis au point en 1307, est un mélange d'encyclopédie (qualités d'observation, de documentation et de précision) et de récit de voyage (un texte linéaire, néanmoins sans temporalité). Marco Polo raconte non sans émerveillement ce qu'il a observé : les coutumes, les religions, les batailles, les activités économiques, la faune et la flore, les mœurs sexuelles, les animaux etc. – et les anecdotes et les légendes entendues. Les propos dithyrambiques de Marco Polo à l'égard des riches palais, des pierreries,

des soieries ou encore des épices lui valent d'ailleurs le surnom de « *Messer Millione* ». Son texte, qui revêt parfois un aspect saccadé, est résolument romanesque, certainement grâce au talent de Rustichello de Pise.

À l'époque de sa parution, *Le Devisement du monde* connaît un grand succès mais ne deviendra pas tout de suite un ouvrage scientifique de référence. Plus tard, Christophe Colomb se dira être le successeur de Marco Polo.

À partir du XIII<sup>e</sup> siècle, Marco Polo est discrédité à cause de certaines incohérences et inexactitudes repérées dans son texte. Il a par exemple confondu les deux tentatives d'invasion du Japon par les Mongols, en 1274 et en 1281. Des éléments marquants comme la Grande Muraille de Chine ou encore les baguettes chinoises ne sont pas abordés. Par conséquent, certains auteurs et scientifiques avancent que Marco Polo n'aurait pas dépassé les rives de la mer Noire et se serait inspiré, pour son *Livre des merveilles*, des histoires rapportées par les marins persans ou les marchands revenus d'Asie.

Mais, en réalité, la dictée orale de Marco Polo à son copiste peut avoir laissé passer un certain nombre de malentendus ou d'incompréhensions. Qui plus est, celui-ci écrit selon son propre style sans forcément maîtriser la langue française. Et il s'est passé un certain temps entre l'observation de Polo et la dictée. Enfin, certaines caractéristiques orientales n'auraient pas pu être observées pour diverses raisons. Par exemple, la Grande Muraille a réellement été érigée par la dynastie Ming, qui a régné à partir du XIV<sup>e</sup> siècle. Dans certains domaines, il a su décrire de manière extrêmement précise, au vu des archives, certains processus comme la production de sel et ses conséquences économiques, la fabrication du papier-monnaie ou encore le fonctionnement de l'économie chinoise (juste par rapport aux archives).

Au XX<sup>e</sup> siècle, les études sur les voyages de Marco Polo ont été relancées avec vigueur notamment grâce à la version du récit dit de Ramusio (le texte original a été perdu mais il existe 150 manuscrits anciens, des traductions faites dans plusieurs langues). Tous ces ouvrages tentent de faire des liens de toponymie et ajoutent un certain nombre de notes explicatives et analyses.

Au-delà du récit d'aventure, Marco Polo témoigne, fait rare à l'époque, d'une adaptation réussie à une culture totalement étrangère. Il est souvent considéré comme le premier grand écrivain voyageur de l'histoire de la littérature.

1. Deviser : raconter, mettre en ordre, exposer.

# L'art de la céramique chinoise sous les empires Song, Yuan et Ming (960 à 1644)

**Sous l'influence de la dynastie des Song au x<sup>e</sup> siècle, l'art de la céramique prend une dimension nouvelle, jusqu'à devenir au fil des siècles un modèle d'excellence de l'art chinois dans des créations toujours renouvelées et tendant à la perfection.**

## L'empire des Song (960-1279)

Sous l'empire des Song du Nord (960-1126), la céramique connaît un nouvel essor. Les créations sortant des fours de Yaozhou sont particulièrement appréciées. Ce sont des céladons – grès porcelaineux qui demandent une quarantaine d'étapes, depuis le façonnage jusqu'à la couverte et la cuisson. De forme plutôt simple et sobre et d'un émail monochromatique vert olivâtre, ils sont dotés d'une texture épaisse et onctueuse, qui rend le toucher lisse et presque gras. La plupart des créations sont décorées de quelques motifs ou d'un léger relief ; d'autres portent des taches brunes ferrugineuses. Par la suite, les céladons qui sortent des fours de Longquan (dynastie des Song du Sud, 1127-1279) se caractérisent, pour les céladons de Ge, par une couleur vert prune très légèrement bleutée et un décor émaillé sous la forme de légères craquelures provoquées par la superposition d'une couverte de « *grand feu* » et d'émaux de « *petit feu* ». Les céladons de Di, également réputés sont de couleur unie, vêtus d'une glaçure beaucoup plus claire, proche du jade. Leurs formes et leurs ornements particulièrement délicats plaisent beaucoup à l'aristocratie. Ces porcelaines deviennent des objets de raffinement qui sont introduits à la Cour impériale pour servir le thé, et peuvent faire office de tribut pour le règlement des taxes annuelles. Avec les productions Qingbai, les glaçures s'éclaircissent encore et deviennent blanchâtres ou blanc bleuté. Les formes et les décors s'affinent encore jusqu'à donner un aspect presque translucide et lumineux. Les artistes ayant acquis une expertise technique et esthétique de haut niveau et dans toutes les étapes de fabrication créent à la fin de l'empire des Song un standard d'excellence qui sera repris par les dynasties suivantes.



8

### L'empire des Yuan (1279-1368)

En 1279, l'empereur mongol Kubilai Khan renverse la dynastie des Song du Sud et met en place la dynastie Yuan. Celle-ci favorise l'unification de l'Asie : le bleu de cobalt est importé depuis l'Iran par la route de la Soie au début du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle. La porcelaine se conçoit désormais grâce à la technique du « *bleu sous couverte* » : le décor est posé au pinceau sur la terre crue de la porcelaine façonnée qui est ensuite revêtue d'une couverte devenant transparente et brillante lors de la cuisson. Les créations rouges réalisées grâce à l'oxyde de cuivre et au procédé de réduction connaîtront un vif succès et dépasseront les productions bleues. Ce procédé « *sous couverte* » sera repris tout au long des siècles suivants. Les porcelaines du règne des Yuan sont de grande taille, épaisses et lourdes. À partir des années 1330, leur production augmente considérablement pour satisfaire la demande du marché à l'exportation et est adaptée aux goûts de la clientèle étrangère.

### L'empire des Ming (1368-1644)

Au milieu du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle, la population chinoise rejette ce « règne des étrangers ». Des révoltes paysannes repoussent les Yuan dans les steppes de Mongolie et la famille Zhu établit la dynastie des Ming en 1368. Les arts connaissent un souffle nouveau et l'industrie de la porcelaine se développe encore. Une manufacture impériale est établie à Jingdezhen, lieu principal de fabrication sous les Yuan. Pour satisfaire les demandes au-delà des frontières, les cadences de production sont augmentées et les artisans se spécialisent dans une tâche unique. Les maîtres d'œuvre veillent à l'harmonie générale. Les couvertes deviennent légèrement onduleuses, apportant aux créations une certaine vibration. À partir du <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle, les ornements s'inspirent des motifs des soieries damassées où s'entrelacent les fleurs et les animaux fantastiques. Les premiers émaux polychromes font leur apparition, avec les *doucai* et plus tard les *wucui*. Les motifs sont alors tracés en bleu sous couverte avant l'ajout d'émaux de couleurs, qui vont jusqu'à cinq à la fin de l'empire des Ming. Grâce à l'augmentation de la proportion de kaolin, la porcelaine devient plus solide et améliore sa blancheur de fond. Le jaune, particulièrement apprécié, devient la couleur impériale, et s'illustre dans des créations techniquement parfaites.

Sous la dernière dynastie impériale, celle des Qing, qui a régné jusqu'au <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle, Jingdezhen devient une cité industrielle. La couverte disparaît et les tons verts font place à un blanc « coquille d'œuf » orné de motifs minutieux.

La langue française d'aujourd'hui est le fruit d'un amalgame heureux entre la langue qui se diffusa à partir de l'Île-de-France et toutes celles qui s'étaient développées dans les autres provinces. Cette diversité d'origine, plus tard uniformisée de façon plus ou moins autoritaire, explique pourquoi chaque mot de la langue française a une histoire, pourquoi notre langue apparaît à la fois si belle et si complexe aux étrangers. Car même si notre langue, comme toute langue vivante, continue d'évoluer, elle conserve toutefois des règles fixes, des invariants qu'il est bon de rappeler.

RRRrrrrr !!!

« Accepter de rentrer dans cette discussion-là mettrait l'Europe en porte-à-faux avec les États-Unis, mais pourrait donner à la négociation une chance d'aboutir. »

Quelle était la réelle volonté d'Alain Chabat dans son film *RRRrrrrr !!!* : faire du burlesque avec pour cadre le monde préhistorique ou tenter de comprendre l'origine du « rrr » moderne ?

Les *ajouts* ont cédé la place aux *rajouts* ! On n'**entre** plus jamais, on **rentre** On n'**agrandit** plus, on **ragrandit** ! Bref, le *rrr* est partout ! Certes le préfixe *ré* existe, mais son emploi demeure limité : réaffirmer, réajuster, réanimer ou ranimer, réviser... où il remplace la locution adverbiale « de nouveau ».

Que dire de ces mots, pures inventions de nos esprits encore une fois perturbés ! On *rentre* à la maison, mais on *entre* au collège, en religion, dans une famille !

Si « *Ajoutez-moi ce paragraphe* » décrit le fait d'apporter un élément supplémentaire à un texte, alors « *Ajoutez-moi cet autre paragraphe* » ne fait que renouveler la procédure (apporter un nouvel élément supplémentaire à l'ensemble) Dans les deux cas, « *ajout* » est le terme correct, et sont à proscrire *rajouter*, *rajout* ! À ne pas confondre donc avec le ragoût !

Pourquoi rapprocher ces deux termes ? Tout simplement, parce que le jeu phonétique influence. En effet, l'oralité joue sur les analogies sonores. L'apprentissage d'une langue se fait par mémorisation. Or, si cette mémorisation est défaillante, la maîtrise de la langue se dégrade. La fabrication (partant, la prononciation) d'un mot à peu près ressemblant au terme idoine va s'effectuer par recherche phonétique. Ainsi risque d'intervenir, dans ce cas, la contamination du *rrr*, de sorte que, dans le cas d'*ajout*, la mémoire va régulièrement fabriquer le terme *rajout* !

Comme quoi, si l'homme moderne conserve en soi une part de l'homme préhistorique (notamment grâce à la partie reptilienne de son cerveau), peut-on penser, grâce à la haute qualité scientifique du film *RRRrrrrr !!!*, que ces *rrr*, envahisseurs de notre langue, seraient une réminiscence du préhistorique qui sommeille en nous ? Rien n'est moins sûr. Pourtant la réalité est bien là.

1. Cette page n'entre pas dans le périmètre retenu pour l'oral du cycle de formation et de perfectionnement au commandement.

# Le comité pédagogique

sous le patronage du général d'armée aérienne Denis Mercier,  
chef d'état-major de l'armée de l'air

**Jean-Pierre Serra**, *général de division aérienne, secrétaire général du comité pédagogique, et directeur du Centre d'études stratégiques aérospatiales.*

**Jean Tulard**, *de l'Académie des sciences morales et politiques.*

**Jean Baechler**, *de l'Académie des sciences morales et politiques.*

**Denise Flouzat**, *recteur d'académie, professeur des universités et ancien membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.*

**Jean-Pierre Zarader**, *agrégé de philosophie.*

**Jean-Yves Daniel**, *inspecteur général de l'Éducation nationale.*

**Patrick-Louis Hubert**, *magistrat consulaire – juge au tribunal de commerce de Paris.*

**Patrick Facon**, *chargé de mission au CESA, qualifié aux fonctions de professeur des universités.*

**François Pernot**, *professeur des universités en histoire moderne.*

**Pierre Demeulenaere**, *professeur de sociologie à l'université de Paris-Sorbonne.*

**Frédéric Charillon**, *directeur général de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM).*

**Nicolas Bronard**, *adjoint au sous-directeur « politique et prospective de défense ». Délégation aux affaires stratégiques.*